

CANICULE : la loi logement de Jeanbrun-Lecornu anéantit la lutte contre les passoires thermiques. Elle est au Sénat les 7 et 8 juillet :

Après une canicule historique qui a impacté les 2/3 des ménages, alors que les températures vont remonter, le Sénat débat du projet de loi Jeanbrun-Lecornu les 7 et 8 juillet: **Il prévoit notamment de reporter de 5 ans l'obligation pour les bailleurs de passoires thermiques F, G et G+ de réaliser les travaux de rénovation thermique et énergétique imposés par la loi Climat-résilience de 2021. Et dans 5 ans, il y aura une autre loi pour reporter à nouveau cette obligation ?**

1,4 millions de logements loués sont concernés, dont 1,1 million dans le parc privé et 300 000 en HLM.

Leur but est de protéger la rente des bailleurs en sacrifiant les locataires exposés, sans considération des dégâts humains, des personnes vulnérables physiquement et/ou socialement, alors que la population vieillit que les inégalités sociales frappent de plus en plus durement, notamment les classes populaires .

Le reste de la loi est fondé sur les même principes, puisqu'elle vise à soutenir l'investissement locatif privé, alors que le logement est déjà bien trop cher pour les locataires et les accédant-es. Cette loi, au lieu de soutenir le logement social à bas loyer, prévoit d'en réduire le nombre.

De plus elle délègue au maire des pouvoirs renforcés pour attribuer les logements sociaux, favorisant le clientélisme, la corruption et la préférence nationale.

Rassemblement devant le Sénat pour le retrait de ce texte dangereux et pour :

- Renforcer l'obligation des bailleurs de faire les travaux de rénovation thermique dans les logements bouillottes et frigos :

- Installer des volets, des brasseurs d'air, isoler les combles habités, interdire la construction de logement orientés sur une seule face, privilégier les logements traversant pour rafraîchir, exploiter le frais du sous-sol (géothermie ...), blanchir et végétaliser les toits, lutter contre les îlot de chaleur... C'est tout cela qui devrait être dans la loi logement, ;

- Exonérer de loyer les locataires de logements fournaises pendant les canicules et baisser le loyer jusqu'aux travaux, sans hausse de loyer après travaux !

- Aider les propriétaires occupants modestes à faire les travaux chez eux ;

- Pérenniser et renforcer l'encadrement des loyers, menacé dès novembre 2026 ;

- Réaliser massivement des logements sociaux à bas loyer et protéger ceux qui existent déjà ;

- Appliquer et respecter les droits et les lois qui protègent les personnes sans-abris, mal-logées et les locataires.

Mobilisation lundi 6 juillet à partir de 17h devant le Sénat

A l'appel de : Plate-forme Logement pour touTEs (AFVS, AITEC, ALDA, ATMF, ATTAC, BAGAGÉRIE, CGL, CGT-CDC, CNL, CSF, CONSTRUIRE!, CONV. NAT. SERVICES PUBLICS, Col. Stop démolitions HLM, COPAF, CSF, CSP75, DAL, FASTI, FEMMES ÉGALITÉ, FSU, FUIQP, MRAP, PAS SANS NOUS, SAF, SM, UTOPIA 56, UNION ÉTUDIANTE, UNION SYNDICALE SOLIDAIRES) ET : AMIS DE LA TERRE, ALLIANCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE, CLCV ...